

Relevé de conclusions de la réunion de directeurs de laboratoires et de responsables d'instance du 14 mars 2009

Le relevé de conclusions suivant est **la mise en forme des points adoptés en séance le 14 mars 2009**. Il sera soumis dès lundi à l'ensemble des directeurs d'unités sous la forme d'un vote électronique portant sur deux points : d'une part, l'adhésion à une déclaration de principe et à une liste de propositions concrètes établies en séance, d'autre part, le point de vue de chaque directeur d'unité sur les deux options de propositions d'action définies en séance, l'une (2.A)) comportant deux étapes, l'autre (2.B)) trois étapes.

1) Approbation des *10 points fondamentaux* et des principes fondamentaux liminaires ;

2.A) Approbation des *3 points clefs préalables* à une sortie de crise possible sur la base des 10 points fondamentaux assortie d'une initiative « labo mort » lors des journées de mobilisation nationale sur l'enseignement supérieur et la recherche, puis de la grève administrative sous quinzaine en cas de blocage ;

2.B) Approbation des *3 points clefs préalables* à une sortie de crise possible sur la base des 10 points fondamentaux assortie de l'initiative « labo mort », de la grève administrative sous quinzaine en cas de blocage, puis de la démission des directeurs de laboratoires sous 2 mois en cas de blocage persistant.

Texte du relevé de conclusions

Les directeurs de laboratoires soussignés, chercheurs et enseignants-chercheurs, partagent l'inquiétude de la communauté universitaire. Nombre d'entre eux (plus de 250) se sont réunis samedi 14 mars à Paris pour débattre de problèmes de recherche vus des laboratoires.

Dans un contexte général de tensions extrêmes dans l'enseignement supérieur et la recherche, ils témoignent de leur exaspération devant les attaques et les dénigrements répétés que subissent depuis des années la recherche en général, les organismes de recherche en particulier au premier rang desquels se trouve le CNRS. Ces attaques et dénigrements conduisent à un affaiblissement dangereux du potentiel de recherche français.

Les directeurs de laboratoires appellent de leurs vœux depuis de nombreux mois une évolution du système de recherche, incluant une évolution sensible des organismes de recherche permettant notamment un partenariat équilibré et fructueux avec les universités. Pour autant, ils rappellent le rôle indispensable dans le système de recherche de ces organismes, notamment du CNRS, en particulier comme garants d'une stratégie nationale de recherche. Ils rappellent également qu'à de nombreuses reprises, la communauté a fait des propositions concrètes et argumentées de réformes, propositions qui ont été largement ignorées jusqu'à ce jour.

Les directeurs de laboratoires réaffirment le rôle fondamental du CNRS dans le paysage de la recherche française ainsi que les principes fondamentaux suivants :

- Indépendance académique
- Maintien du rôle des organismes comme opérateur *et* agence
- Partenariat universités-organismes équilibré
- Place centrale des UMR dans le dispositif de recherche
- Importance de la recherche « libre »
- Évaluation par les pairs (comités contenant des élus)

Ils réaffirment également que les chercheurs *et* les enseignants-chercheurs doivent avoir les moyens et le temps de mener à bien une recherche de qualité

Sur la base de ces principes, les directeurs de laboratoires s'adressent solennellement au gouvernement pour avoir une réponse urgente et satisfaisante sur les **10 points fondamentaux** suivants :

1) Les EPST doivent continuer à jouer un rôle majeur pour la structuration nationale de la recherche dans le contexte international, ce qui exige un rôle d'opérateur fort. En ce qui concerne le cas du CNRS, ceci suppose la continuité thématique et la coordination avec les autres acteurs, en particulier les Universités. Pour jouer ce rôle, le CNRS doit disposer d'une direction collégiale avec un conseil scientifique fort.

2) Les UMR sont au cœur du système, leur création et leur renouvellement doivent être décidés sur critères scientifiques exclusivement. Elles doivent disposer d'un statut unique.

3) Les contrats d'objectifs doivent comporter un engagement sur les moyens nécessaires (notamment humains, chercheurs et ITA) pour le CNRS, les organismes et bien entendu les Universités.

4) Il faut définir un plan pluriannuel d'emplois à 3 ans et une prospective à 10 ans pour éviter les effets « d'accordéon » dans le nombre des recrutements des universités et des organismes. Cette programmation doit avoir pour objectif de maintenir et de développer l'emploi scientifique permanent, d'analyser et de réduire la précarité, notamment la proportion de CDD dans les personnels ITA.

5) Il est urgent de rééquilibrer les financements actuellement attribués sur projets (ANR...) au bénéfice d'une remise à niveau du soutien de base, soutien de base modulé en fonction de l'évaluation quadriennale des laboratoires. Il faut rationaliser les appels d'offres en tous genres en ménageant un espace important pour les projets transverses.

6) Les directeurs de laboratoires demandent que la communauté scientifique soit associée à l'évaluation du crédit impôt recherche et de son impact, en particulier en terme d'embauche des docteurs en entreprise. Sur la base de cette évaluation, un rééquilibrage vers la recherche publique devrait être envisagé.

7) Le programme blanc de l'ANR doit être porté à 50% des crédits comme annoncé. De plus, les instituts CNRS et autres EPST doivent prendre en charge la définition des programmes thématiques de l'ANR. Les coûts induits de ces programmes doivent être reversés aux laboratoires sous forme de « préciputs labo ».

8) Le dispositif des chaires organisme-université est inacceptable. Il doit être remplacé par des délégations renforcées (avec environnement) jusqu'à 5 ans pour des maîtres de conférences nouvellement ou récemment recrutés qui doit garantir qu'une telle délégation ne coûte qu'un poste pour l'ensemble organisme-université. Il faut donc financer le dispositif et récupérer dès 2009 les 130 postes perdus par an. Ce dispositif doit compléter une approche globale du problème de la charge d'enseignement des enseignants-chercheurs

9) Les directeurs de laboratoires réaffirment leur attachement au recrutement d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs jeunes.

10) Les directeurs de laboratoires demandent une mise en œuvre rapide et significative des points positifs du rapport Aimé sur la gestion des laboratoires.

Les 3 points clefs préalables et les actions proposées

Les directeurs de laboratoires considèrent en premier lieu qu'une sortie de crise abordant plus largement l'ensemble des problèmes de la recherche n'est possible qu'une fois satisfaits les 10 points fondamentaux précédents.

Ils considèrent en second lieu qu'une condition préalable indispensable à cette sortie de crise est la résolution immédiate des **3 points clefs préalables suivants**.

- Attribution sur liste supplémentaire au concours 2009 des postes supprimés notamment par la mise en place des chaires dont 90 au CNRS ainsi que de postes ITA.
- Engagement du Premier ministre sur l'intégrité des organismes ainsi que sur leur rôle d'opérateurs.
- Mise en chantier d'un plan pluriannuel de l'emploi scientifique.

A défaut, les directeurs de laboratoires soussignés proposent les actions suivantes :

- Appel à une opération « labo mort » dans chaque unité les jours de grève nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Grève administrative à partir du 27 mars (date du conseil d'administration du CNRS)

- Démission des directeurs de laboratoires d'ici 2 mois.
- Départ symbolique des directeurs de laboratoires à l'étranger.